



Relevé de décisions – Conseil Municipal du 02 juillet 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SÉANCE : 14

SECRETARE DE SÉANCE : Olivier JEANTET

PRESENTS : Mmes Dominique CABROL, Fabienne BARRIS, Fabienne DECORET, MM Stéphane GUSMEROLI, Olivier JEANTET, Franck DI GENNARO, Pascal BERTRAND, Maurice GONNARD, Jean-Paul PLAISANTIN.

ABSENTS EXCUSÉS ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Rudi LECAT à Maurice GONNARD

ABSENTS : Marion BONNERAT, Jeanne GERONDEAU, Christian MAFFRE, Margaux SOYEUX.

Début du Conseil à 20H30

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 Juin 2018

Le procès-verbal du conseil municipal du 4 juin 2018 est approuvé :

Pour : Unanimité

2. Modification des statuts du SIVOM de Chamechaude

- Le conseil municipal valide les nouveaux statuts du Sivom de Chamechaude

Pour : Unanimité

- Le conseil municipal valide le protocole d'accord pour le développement du Domaine de Chamechaude :

Pour 8

Contre : 1 (F. DECORET)

Abstention : 1 (F. DI GENARRO)

3. Tarifs cantine scolaire et garderie périscolaire rentrée 2018

Le conseil municipal valide les tarifs de la cantine scolaire et du périscolaire applicables à la rentrée 2018 :

Tarifs restauration scolaire :

QF entre	Tarifs repas à l'unité
0 et 250	3,20€
250 et 500	3.48 €
501 et 1000	3.75 €
1001 et 1500	4,02 €
1501 et 2000	4.29 €
2001 et 2500	4.56 €
2501 et plus	4.84 €

Tarifs périscolaire :

	7h45 – 8h30 et 15h45-16h30	Mercredi 11h30- 13h00	16h30 – 18h30	
Quotient familial	Prix fixe – 45 min d'accueil	Prix fixe – 1h30 d'accueil	Prix fixe – 1 heure d'accueil	Prix de la ½ heure suivante
Entre 0 et 250	1.38 €	1.38 €	2.76 €	1.38 €
Entre 250 et 500	1,45€	1,45€	2,90€	1,45€
Entre 501 et 1000	1.56 €	1.56 €	3,12 €	1.56 €
Entre 1001 et 1500	1.67 €	1.67 €	3.34 €	1.67 €
Entre 1501 et 2000	1.78 €	1.78 €	3.56 €	1.78 €
Entre 2001 et 2500	1.89 €	1.89 €	3.78 €	1.89 €
Entre 2501 et plus	2,00 €	2,00 €	4,00 €	2,00 €

Pour : Unanimité

4. Prorogation de la durée de portage aux conventions d'intervention et de portage foncier avec l'EPFL de Savoie

Le conseil municipal valide les avenants aux conventions de portage avec l'EPFL de Savoie concernant l'appartement « Fenoy » place de la mairie et la salle St Michel à St Hugues, et prévoyant le report d'échéance au 11 septembre 2019

Pour : Unanimité

5. Convention avec la paroisse pour la réalisation des travaux de chauffage à l'église de St pierre de Chartreuse

Le conseil municipal décide de réaliser les travaux de rénovation du système de chauffage à l'église de St Pierre et valide la convention avec l'association diocésaine de Grenoble, actant leur participation financière à l'opération.

Pour : Unanimité

6. Décision modificative n°2 du budget principal 2018

Le conseil municipal valide la décision modificative n° 2 du budget principal 2018 :

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	141 418.00 €	-950.00 €	23 490.00 €	163 958.00 €
21 Immobilisations corporelles	141 418.00 €	-950.00 €	23 490.00 €	163 958.00 €
21318/21 38	5 000.00 €	0.00 €	23 490.00 €	28 490.00 €
2151/21 39	51 318.00 €	-950.00 €	0.00 €	50 368.00 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	56 800.00 €	0.00 €	22 540.00 €	79 340.00 €
13 Subventions d'investissement	56 800.00 €	0.00 €	22 540.00 €	79 340.00 €
1388/13 38	0.00 €	0.00 €	22 540.00 €	22 540.00 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	597 418.00 €	-950.00 €	23 490.00 €	619 958.00 €
Total général des recettes d'investissement (1)	597 418.00 €	0.00 €	22 540.00 €	619 958.00 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	1 954 141.00 €	0.00 €	0.00 €	1 954 141.00 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	1 954 141.00 €	0.00 €	0.00 €	1 954 141.00 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

Pour : Unanimité

7. Attribution des subventions 2018 aux associations

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2018 selon la répartition suivante :

C.L.S.H CURIEUX DE NATURE :	1 800 euros
ARTISTE DE CHARTREUSE :	500 euros
PIC LIVRES :	1 000 euros
CHARMANT SOM GYM :	2 000 euros
CLUB DES SPORTS :	2 500 euros
SKI NORDIQUE CHARTROUSSIN :	2 500 euros
CHARTREUSE NORDIQUE :	200 euros
ADMR :	3 000 euros
LEPETIT MATEO :	500 euros
BRUIT DE COURS :	1 000 euros
FF MONTAGNE ET ESCALADE :	153 euros
LES AMIS DU MUSEE DE ST HUGUES ET DE L'OEUVRE D'ARCABAS	500 euros
AUX PIEDS DE LA CUCHE	600 euros

Pour : Unanimité

8. Convention de partenariat avec l'association l'Ephémère

Le conseil municipal valide la convention de partenariat avec l'association « L'Ephémère » et décide de lui attribuer une subvention de 15 000 euros pour l'année 2018

Pour : Unanimité

9. Travaux de protection des captages d'eau et demande de subvention

Le conseil municipal valide le programme de travaux de protection des captages d'eau potable (captages de Fontaine noire, du Banchet le bas et du Battour) selon le plan de financement ci-dessous et autorise le maire à déposer les demandes de subventions correspondants.

Dépenses	Montant HT	Financier	Montant
Travaux de protection des captages			
- Fontaine noire	2 200.00 €	Agence de l'eau 50%	19 833.00 €
- Banchet Le bas	17 160.00 €	Conseil Départemental 20%	7 933.00 €
- le Battour	16 700.00 €	Autofinancement 30%	11 900.00 €
Maîtrise d'oeuvre	3 606.00 €		
Total	39 666.00 €		39 666.00 €

Pour : Unanimité

10. Plan d'action communal pour les encombrants

Le conseil municipal approuve le plan d'actions communal concernant la gestion des encombrants

Pour : 7

Abstentions : 3 (F. DECORET, F. BARRIS, M. GONNARD)

La séance est levée à 23H10